

Séance du 16 mai 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le seize mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le six mai, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 6
Votants : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

PRÉSENTS : Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste SANGULARD

ABSENTS : Gérald GIBAUD

EXCUSES : Catherine MATHIEU - Séverine CELLE - Sonia MAUREL - Virginie MONTES

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine MOREL

OBJET : Location du gîte « le bois joli » au centre d'accueil

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Mr TROSSELO directeur du centre d'accueil pour louer le meublé de tourisme « le bois joli » pour héberger les saisonniers du 5 mai 2025 au 24 août 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **Donne son accord** pour louer le meublé de tourisme « le bois joli » **du 5 mai 2025 au 24 août 2025** à l'Association de Gestion du Centre d'Accueil ;
- **Fixe** le montant du loyer à **600 €** (six cent euros) par mois toutes charges comprises ;
- **Donne pouvoir** à Monsieur le Maire pour établir et signer le bail avec l'Association de Gestion du Centre d'Accueil.

Fait et délibéré en Mairie
le 16 mai 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20250516-25_05_004-DE
Reçu le 20/05/2025